BÂTIMENT ET MAINTENANCE

Agent de maintenance polyvalent du bâtiment

À définir selon le parcours

Présentiel

Préparer des interventions courantes de maintenance du bâtiment, repérer les anomalies et organiser un compte rendu clair dans les limites de ses compétences.

CADRE DE LA FORMATION

Programme sur demande

Dates, tarif et organisation précisés sur proposition.

Objectifs pédagogiques

01 Qualifier une demande d'occupant.

02 Préparer les outils et consommables.

03 Réaliser une réparation suivant une méthode.

04 Rédiger une fiche d'intervention claire.

Public concerné

Personnes se préparant à des missions d'entretien courant des bâtiments.

Prérequis

Positionnement des compétences de base et limites d'intervention à définir avant les ateliers.

Méthodes pédagogiques

Apports ciblés à partir des références et des situations professionnelles étudiées. Démonstrations, exercices progressifs et retours argumentés sur les productions. Étude de cas finale avec observation des décisions et correction commentée.

Modalités et délais d'accès

Positionnement et dossier. Accès estimé sous 2 semaines après validation, selon disponibilités.

Tarif et organisation

Sur devis. Dates, horaires, lieux et effectif précisés avant inscription.

Équipe pédagogique

Formateur spécialisé ; identité et profil transmis avant inscription.

Suivi de l'exécution

Émargement ou connexions, exercices, évaluations et bilan final.

Handicap et accessibilité

Adaptations à étudier avec le référent handicap. Contact PLURIEL ci-dessous.

Indicateurs de résultats

Satisfaction : 100 % (global PLURIEL).
Nombre de stagiaires : Prochainement.

PARLONS DE VOTRE PROJET

06 68 62 40 73 contact@plurielformations.com

15 rue Henri Sainte-Claire Déville, 60550 Verneuil-en-Halatte

PLURIEL - SIRET 85304237200039 - TVA FR87853042372

Agent de maintenance polyvalent du bâtiment

Parcours par demandes fictives, démonstrations et interventions sur supports d'essai ; choix des ateliers selon le niveau et les moyens confirmés.

01 Diagnostiquer une demande simple

- Localisation, symptômes, urgence, usage des locaux et historique de la demande.
- Observation des menuiseries, revêtements et équipements sans démontage dangereux.
- Distinction entretien courant, panne nécessitant un spécialiste et situation imposant une mise en sécurité.

MISE EN PRATIQUE

Classer des demandes de maintenance fictives et rédiger les questions à poser avant déplacement.

02 Préparer l'intervention et les protections

- Lecture du dossier et des notices, repérage du support et choix des matériels adaptés.
- Balisage, protection des usagers, coactivité, ventilation et gestion des poussières.
- Équipements et opérations réglementées : intervention électrique, hauteur et matériaux suspects réservés au cadre autorisé.

MISE EN PRATIQUE

Préparer une fiche d'intervention pour une réparation de menuiserie sur plateau pédagogique et baliser la zone.

03 Réaliser des travaux courants encadrés

- Réglage d'une fermeture, petites reprises de revêtement et remplacement de pièces simples selon le plateau.
- Démontage et remontage ordonnés, repérage des pièces et respect des notices.
- Présentation des équipements sanitaires ou électriques par schémas ; manipulations techniques conditionnées aux habilitations et à la sécurité du dispositif.

MISE EN PRATIQUE

Réaliser sur un support d'essai un réglage de fermeture ou une reprise de finition puis effectuer un contrôle documenté.

04 Tracer l'intervention et organiser le suivi

- État initial, actions, pièces, essais, réserves et personne informée.
- Rangement, nettoyage, tri des déchets et transmission des conditions de remise en service.
- Signalement des récidives et propositions de contrôles périodiques à faire valider.

MISE EN PRATIQUE

Compléter la fiche d'un travail réalisé puis présenter une anomalie restante à un responsable fictif.

Matériel et conditions de pratique

- Dossiers de maintenance fictifs, notices et fiches d'intervention.
- Supports d'essai, outillage adapté, protections et consommables pour travaux courants sélectionnés.

Documents de fin de formation

- Fiche de qualification d'une demande.
- Compte rendu d'intervention avec contrôles et réserves.
- Attestation de compétences et certificat de réalisation selon la participation et les évaluations.

Positionnement initial

- Positionnement sur les réparations déjà pratiquées, les risques connus et les limites de compétence.

Évaluation finale

- Traiter une demande de bout en bout sur un support pédagogique et documenter le résultat ainsi que les relais nécessaires.

Critères d'acquisition

- La décision d'intervention respecte le périmètre de compétence.
- Le poste et les usagers sont protégés.
- Le résultat et les réserves sont traçables.